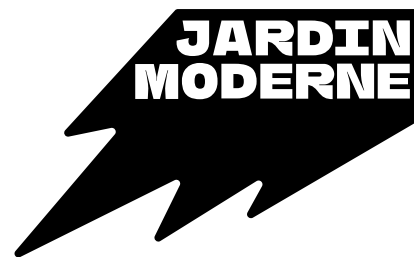


FORMATION 2024-2025



APPROFONDIR LA COMPTABILITÉ ET LA GESTION FINANCIÈRE

Durée

14h sur 2 jours

→ Nous annonçons sur notre [site Internet](#) les dates des sessions programmées tout au long de l'année

Tarif

700€

→ Des [dispositifs de financements](#) sont possibles. Nous consulter pour les modalités.

S'inscrire

Cliquez sur [ce lien](#)

Plus d'informations

- Le [règlement intérieur, les conditions de vente et les modalités pratiques](#)
- Découvrir les [autres formations proposées](#)
- Le calendrier des [sessions annoncées](#)

Taux de satisfaction

100 % des stagiaires 2023-2024 ayant répondu à notre enquête sont satisfait-e-s de cette formation.

La gestion financière d'une association requiert de savoir gérer sa trésorerie, maîtriser la clôture des comptes, construire des budgets prévisionnels et calculer les coûts de revient afin de pouvoir les présenter de manière claire.

Public

Personnes travaillant ou exerçant une mission dans une association : salarié-e-s en charge de l'administration et la comptabilité, trésorier-e-s qui souhaitent mieux maîtriser le sujet, directeur-trice-s souhaitant être plus à l'aise sur la présentation des documents financiers.

Formatrice

Durant de nombreuses années, **Aurélié Rioual** a bénéficié d'une expérience en tant qu'administratrice de scènes de musiques actuelles labellisées (La Lune des Pirates à Amiens, L'Echonova à Vannes, puis l'Antipode à Rennes). Elle est également consultante, formatrice dans le domaine du spectacle vivant (réglementation, gestion, social...) et intervenante dans l'accompagnement à la gestion des risques psychosociaux.

Prérequis

Connaissances suffisantes en comptabilité, formation « S'initier à la comptabilité » recommandée.

Objectifs

- ▶ Préparer la clôture des comptes et la saisie des écritures de régularisation (provisions, amortissements...).
- ▶ Comprendre son bilan, la notion et le besoin en fonds de roulement.
- ▶ Comprendre les principes de construction de budgets prévisionnels par activité.
- ▶ Savoir déterminer les coûts de revient des actions entreprises.
- ▶ Gérer sa trésorerie.

Contenus

- ▶ Traiter les spécificités des associations et des structures culturelles.
- ▶ Préparer la clôture des comptes et la saisie des écritures de régularisation (provisions, amortissements...).
- ▶ Comprendre son bilan, la notion et le besoin en fonds de roulement.
- ▶ Comprendre les principes de construction de budgets prévisionnels par activité.
- ▶ Savoir déterminer les coûts de revient par activité.
- ▶ Être à l'aise pour présenter le bilan financier en assemblée générale.
- ▶ Comprendre les mécanismes de la trésorerie.

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'exercices d'entraînement individuel, d'échanges d'expériences et de mises en pratique.

Modalités d'évaluations

Les participant-e-s répondent à un QCM ou présentent une réalisation de fin de formation afin d'évaluer les connaissances acquises au cours de la session.

Matériel recommandé

Calculatrice et ordinateur portable.

Mise à jour : 26/06/2024

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des problématiques de santé nécessitant l'adaptation d'une formation ?

Contactez Michel Audouard, référent handicap :
michel@jardinmoderne.org
02 85 29 30 07

Contacts

→ Gaëlle Haslé, assistante formation :
contact.formation@jardinmoderne.org
02 85 29 30 09

→ Gaël Cordon, coordinateur formation & référent pédagogique :
formation@jardinmoderne.org
02 99 14 24 13

Le Jardin Moderne, 11 rue du Manoir de Servigné 35000 RENNES
02 99 14 04 68 - www.jardinmoderne.org
SIRET 419 541 719 00011 / APE 9001 Z

Le Jardin Moderne est un organisme de formations enregistré sous le numéro 53 35 08308 35.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.